

## ÉDITO

### du MAIRE

## Le temps des orientations budgétaires...

Ce printemps 2017 est particulièrement marqué par quatre dimanches dédiés aux élections présidentielles les 23 avril et 7 mai, et aux élections législatives les 11 et 18 Juin 2017 ; « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». Ces mots inscrits sur notre carte électorale nous rappellent l'une des valeurs de la citoyenneté : le civisme ; ce comportement actif dans la vie quotidienne publique. **Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la société et doit faire entendre sa voix pour que vive la République et la devise qui y est attachée « Liberté, Egalité, Fraternité ».**

Quelles que soient nos interrogations et inquiétudes en cette période de crise nationale et mondiale, notre devoir est de respecter cet acquis considérable pour lequel des hommes et des femmes se sont battus ; ce devoir universel, qui s'inscrit dans la Constitution depuis 1848 pour les hommes et seulement 1944 pour les femmes.

Concernant la vie de notre commune, c'est également le temps des choix, des orientations budgétaires pour 2017. **Le budget municipal a été approuvé par le Conseil**

### **Municipal le 13 avril 2017.**

En investissements, **ce sont des projets mesurés qui sont pris en compte** tels que : l'aménagement de logements au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie, la restauration de la toiture de la tour, l'acquisition de chapiteaux, la défense incendie, l'accessibilité, la création d'un chemin de randonnée, des liaisons douces, du matériel informatique Mairie.

2017, c'est aussi la mise en place de la nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion du Rabastinois, Tarn et Dadou et Vère Grésigne Pays Salvagnacois avec des compétences importantes transférées telles que le scolaire, périscolaire et extra scolaire et la voirie. Ces transferts impactent financièrement la nouvelle Communauté. La Commune de BRENS a réduit à hauteur de 50% l'impact fiscal. Le solde doit permettre de mieux appréhender l'impact financier de la fusion des trois intercommunalités.

### **Soyez assurés, chers citoyens de ma volonté de rester attentif au bon développement de notre commune.**

Je souhaite que la proximité de nos actions accompagne au mieux votre quotidien, votre bien vivre en veillant à votre qualité de vie. Je suis

très attaché à la communication, au partenariat.

Je remercie les services municipaux (administratifs, techniques et agents de service) et tous les élus, pour leur travail fourni.

Je remercie nos associations et leurs bénévoles qui nous offrent un éventail d'activités et de manifestations durant la période estivale.

Je remercie aussi, nos commerçants actifs, pour leur dynamisme et, ceux qui veillent à la reprise de leur commerce. L'offre d'emploi sur notre commune se maintient et nous le devons à la bonne maîtrise de nos chefs d'entreprises, que je salue avec sincérité.

**Logement, Commerce, Emploi sont des richesses qui doivent permettre d'envisager l'avenir avec confiance** malgré les difficultés que certains rencontrent actuellement « Ne laissons jamais les ombres d'hier obscurcir la lumière de demain ».

Je vous souhaite sérénité, douceur de temps, et de bonnes vacances, dans l'attente de nous retrouver lors de manifestations associatives et culturelles.

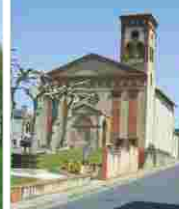
**Michel TERRAL**  
Maire de Brens

## CINEMA A BRENS

Le C.M.J.( Conseil Municipal Jeunes) organisera une  
**séance de cinéma en plein air**  
le vendredi 7 juillet à 22h30 dans le parc d'Inéopole.

Le grand écran sera installé entre les magnifiques arbres du parc. L'entrée se fera au prix modique de 2€. En cas de mauvais temps le repli sera possible à la Maison des Associations de Brens. Tous les Brensols petits et grands sont attendus nombreux pour cette séance exceptionnelle.





## Conseil Municipal . . . .

### EN BREF

#### CONTRIBUTIONS DIRECTES 2017

Dans le cadre du transfert de compétences scolaires, péri et extra scolaires, voirie, contingent incendie et la prise en compte de la fiscalité de l'Intercommunalité, **les 3 taxes locales** enregistrent pour 2017 une réduction de 6,4%.

- Taxe habitation taux de 12,11% réduit à 11,33%
- Taxe Foncière bâti taux de 21,25% réduit à 19,87%
- Taxe Foncière non bâti taux de 89,02% réduit à 83,25%

#### ADIL DU TARN

**Que peuvent faire les communes des maisons ou immeubles abandonnés ?**

Les Maires doivent faire appliquer la loi dans les cas où ces bâtiments représentent un risque pour les riverains et usagers du domaine public et **faire faire les travaux nécessaires par les propriétaires et faire établir des constats d'abandon si nécessaires.**

Eventuellement **une incorporation du bien dans ceux de la commune** peut être envisagée mais un vote du Conseil Municipal est nécessaire.



### FINANCES

**Le Conseil municipal a voté le 13 avril le budget communal pour l'année 2017.**

#### SYNTHESE BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

	Réalisé en 2016	Prévisionnel 2017
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 754 132,88</b>	<b>1 618 22,08</b>
Charges à Caractère Général	393 486,38	284 300,00
Charges de Personnel	838 801,08	581 395,00
Atténuation produits Attribution Compensation		369 670,00
Autres Charges Gestion Courante	408 220,47	130 7000,00
Charges Financières	65 983,95	114 424,00
Dépenses Imprévues		113 252,29
Charges Exceptionnelles		1 000,00
Opérations d'Ordre	47 641,00	23 479,79
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 792 538,37</b>	<b>1 618 221,08</b>
Atténuation des Charges	123 095,59	44 395,00
Produits et Services	147 000,43	225 300,00
Impôts et Taxes	1 118 004,57	871 774,00
Dotations Participations	317 993,88	265 432,00
Autres Produits de Gestion	55 359,43	47 000,00
Produits Exceptionnels	8 804,99	556,00
Produits Financiers	2,10	11 590,70
Opérations d'Ordre (dont travaux en régie)	22 277,38	6 000,00
Résultat positif Reporté		146 173,38

#### SYNTHESE BUDGET COMMUNAL - INVESTISSEMENT

Aménagement logement Mairie (projet travaux estimatif : 240 000€), budget études 12 900€ - Restauration toiture tour 15 500€ - Chapiteaux 10 000€ - Défense incendie 35 600€ - Accessibilité 5 000€ - Chemins de randonnée 2 000€ - Liaisons douces 38 000€ - Informatique Mairie 2 000€

**Le Conseil municipal a voté le 13 avril le budget d'assainissement pour l'année 2017.**

#### SYNTHESE BUDGET ASSAINISSEMENT - FONCTIONNEMENT

	Réalisé en 2016	Prévisionnel 2017
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>97 963,14</b>	<b>178 698,81</b>
Dépenses de gestion de Service	32 164,09	75 900,00
Charges Financières	11 566,74	11 103,00
Atténuation de Produits	12 361,00	13 000,00
Autres Charges Gestion Courante	55,82	300,00
Charges Exceptionnelles	357,76	2000,00
Virement à la Section Investissement		30 000,00
Dépenses Imprévues		5 791,46
Amortissement Immobilisations	41 457,73	40 604,35
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>184 879,36</b>	<b>184 879,36</b>
Excédent Antérieur Reporté		26 853,03
Recettes Gestion de Service	178 753,58	145 720,00
Amortissement Subvention Equipement	6 125,78	6 125,78

#### SYNTHESE BUDGET ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENT

STEP route de Montans 80 000€ - Reprise raccords 10 000€ - Nouveaux raccords 5 000€.



## ... Conseil Municipal

### VILLAGE ETAPE

**Notre village aura l'honneur de recevoir l'Assemblée Générale de la F.F.V.E. (Fédération Française des Villages Etapes) les 20, 21 et 22 septembre 2017.**

L'organisation est portée par la F.F.V.E., la Mairie de Brens et l'Association B.T.C.A.S.C.

Il y a aujourd'hui 51 Villages Etapes en France. Ce nombre sera porté à 56 ou 57 en fin 2018.

**Un Village Etape est un lieu d'accueil** pour tous les voyageurs et pas seulement pour les touristes, les camping-caristes et les associations de motards qui sont les cibles privilégiées.

**L'activité économique de tous les Villages Etapes a toujours augmenté suite à l'obtention du label « Village Etape ».** Bien sûr les commerçants doivent jouer le jeu et s'organiser pour ne pas décevoir les visiteurs.

Les trois journées de l'AGO sont des journées de travail mais également de visites et de connaissance de notre beau territoire pour les accompagnants et les délégués.

**Cette manifestation est une chance pour notre village.**



### PREFECTURE DU TARN

**La Préfecture rappelle que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, habitations, dépendances et leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.**

A cet effet les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

D'autre part : les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

TARN



## RENOVAM

**Un accompagnement gratuit à chaque étape de votre projet de rénovation énergétique.**

Proposé par l'ex Communauté de Communes TARN & DADOU et mis en œuvre sur l'ensemble du nouveau territoire intercommunal de Communauté d'Agglomération (Délibération du 29/05/2017), **RENOVAM est un dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique ouvert à tous les ménages du territoire.**

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement, réduire votre facture énergétique, donner de la valeur à votre habitation, participer à la lutte contre le changement climatique : une solution RENOVAM !

RENOVAM est une équipe de conseillers à vos côtés pour faciliter votre projet en vous accompagnant gratuitement et de façon personnalisée de l'élaboration même du projet jusqu'à sa finalisation.



**Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h**

**05 63 60 16 80**



## Conseil Municipal . . . .

### ASSAINISSEMENT

#### RESTRUCTURATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SECTEUR DE SAINT FON

A la suite du schéma directeur d'assainissement, la collectivité a engagé un programme d'assainissement. En 2015, elle a procédé à l'extension des équipements d'assainissement collectif aux logements du hameau de Lendrevié-Basse. Au titre de l'année 2017, elle souhaite traiter la problématique d'assainissement du secteur de Saint Fons.

##### Le programme consiste à :

- La mise en œuvre d'un poste de refoulement approprié aux nouveaux besoins
- La pose de 1200 mètres de conduite de refoulement « Route de Montans » RD 13 jusqu'au collecteur du bourg
- La démolition de l'unité épuratoire existante (boues activées enterrées de 150 usagers), retraits des capots, déconstruction des ouvrages, décapage et finition dont apport de terre végétale.
- La reprise d'environ 27 boîtes de branchements et petits travaux divers sur le réseau de collecte de Saint Fons.
  - Le prolongement et l'approfondissement du réseau gravitaire et le raccordement sur le collecteur existant au niveau de Roudoulou RD13.

Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre des travaux prévus dans le schéma directeur d'assainissement.

Ils permettront d'améliorer la performance épuratoire du système d'assainissement collectif du bourg et d'améliorer la compatibilité de la collecte avec le transport et l'épuration des eaux usées en réduisant certaines eaux parasites.



#### TAXE FORFAITAIRE SUR LA CESSION A TITRE ONEREUX DE TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES

Vu l'article 26 de la loi portant engagement national pour le logement (Loi N°2006-872 du 13 Juillet 2006), codifié à l'article 1529 du code général des Impôts (CGI) il est permis aux communes d'instituer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement :

- par un plan d'urbanisme, dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation
- ou par une carte communale, dans une zone constructible.

Cette taxe a été créée pour restituer aux communes une part de la plus value engendrée par le fait de rendre des terrains constructibles, afin qu'elles puissent faire face aux coûts d'équipements publics découlant de cette urbanisation.

Il est précisé que la taxe est acquittée lors de la première cession à titre onéreux d'un terrain, intervenue après son classement en terrain constructible.

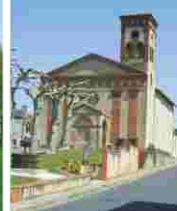
**Son taux est fixé à 10% et s'applique sur une base égale à 2/3 du prix de cession** (ce qui correspond à un taux réel de 6,66%).

La taxe ne s'applique pas :

- lorsque le prix de cession défini à l'article 150 VA du CGI est inférieur à 3 fois le prix d'acquisition
- aux cessions de terrains :
  - lorsque ceux-ci ont été classés

constructibles depuis plus de 18 ans

- ou, dont le prix est inférieur ou égal à 15 000€
- ou, constituant des dépendances immédiates et nécessaires de l'habitation principale du cédant ou de l'habitation en France des non-résidents,
- ou, pour lesquels une déclaration d'utilité publique a été prononcée en vue d'une expropriation, à condition que la totalité de l'indemnité soit consacrée à l'acquisition, la construction, la reconstruction ou l'agrandissement d'un ou plusieurs immeubles, dans un délai de 12 mois à compter de sa perception.
- ou, échangés dans le cadre d'opération de remembrement ou assimilé
- ou, cédés, avant le 31 décembre 2007 à un organisme d'habitation à loyer modéré, à une société d'économie mixte gérant des logements sociaux, ou à un organisme mentionné à l'article L365-1 du code de la construction et de l'habitation
- ou cédés, avant le 31 décembre 2007 à une collectivité territoriale en vue de leur cession à l'un des organismes mentionnés à l'alinéa précédent (organisme HLM, SEM etc...).



### PLAN LOCAL D'URBANISME

#### Modification du P.L.U. de Brens : quelles différences avec une révision ?

Le PLU de la commune de Brens est en cours de modification. L'enquête publique relative à cette procédure s'est tenue du 15 mai 2017 au 16 juin 2017.

#### Mais, quelles sont les différences entre une modification et une révision de PLU ?

En premier lieu, rappelons ce qu'est un PLU. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle du groupement de communes ou de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation du sol.

Le PLU est notamment composé d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de la commune. Les orientations d'aménagement, le règlement écrit et le plan de zonage sont la traduction de ces orientations.

Ce document a la possibilité d'évoluer. Les procédures d'évolution du PLU sont définies par les articles L. 123-13 et suivants et R. 123-15 et suivant du code

de l'urbanisme.

Il existe différents types de procédure, selon l'importance de l'évolution souhaitée.

De manière simplifiée et non exhaustive :

- **Une révision** correspond à l'évolution la plus importante, elle va modifier le PADD, ce qui a pour conséquence de changer « l'économie générale du document »... (ouvertures ou fermetures importantes de zones à urbaniser, nouveau règlement modifiant de manière significative les droits à construire).
- **Une modification** correspond à une évolution plus restreinte, ne remettant pas en cause le PADD et ne diminuant pas les zones agricoles et naturelles au profit des zones à urbaniser (U et AU). Elle permet notamment la rectification d'erreurs matérielles, les modifications du règlement (graphique ou écrit) ou des orientations d'aménagement et de programmation si elles ne vont pas à l'encontre des deux points énoncés ci-dessus.

### Infos Utiles

<b>Police</b> .....	17
<b>Gendarmerie</b> .....	17
<b>Pompiers</b> .....	18
<b>Samu</b> .....	15
<b>Enfance maltraitée</b> .....	119
<b>Allo Médecin de garde</b> .....	3966
<b>Centre anti-poison</b> .....	05 61 77 74 47
<b>CNIDE</b> (canicule/froid) ..	0 810 057 500
www.infocanicule.fr ou www.infograndfroid.fr	
<b>Service des eaux</b> .....	05 63 41 74 08
<b>EDF</b> .....	05 63 57 26 81
<b>Hydroélectrique</b> .....	05 63 57 57 17
gestion de Brens	
<b>GDF</b> .....	0 800 473 333
<b>Collecte déchets</b> .....	0 800 007 236
dechets.menagers@ted.fr	
<b>Agence postale</b> .....	05 63 81 54 77
Place de la mairie. Ouverture du lundi au	
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le	
samedi de 8h30 à 11h30	
<b>Mairie</b> .....	05 63 57 05 04
..... Fax : 05 63 57 69 76	
Email : mairie-de-brens@wanadoo.fr	
Site : www.ville-brens.fr	
<b>Médecins</b>	
Centre Médical de Brens :	
Bah Thierno .....	05 63 41 05 33
Soulé Pierre .....	05 63 41 05 33
Deymié Philippe .....	05 63 41 05 33
<b>Kinésithérapie</b>	
Weber Caroline .....	05 63 41 71 09
Gontié Rémi et Delphine Robert	
<b>Energéticienne</b>	
Institut Loraya .....	06 48 60 92 20
<b>Dietéticienne</b>	
Lisa Pérez .....	06 02 35 30 39
lisaperez.diet@gmail.com	
<b>Dentiste</b>	
Jouglà Sabine .....	05 63 81 44 72
<b>Orthophoniste</b>	
Capuano Aurélie .....	05 63 41 02 45
<b>Ostéopathe</b>	
Stehle Nicolas .....	05 63 57 98 34
<b>Pharmacie</b>	
La Fédarié .....	05 63 57 15 21
Fax : .....	05 63 57 97 13
phfedarie@wanadoo.fr	
<b>ADMR</b>	
Soins .....	05 63 57 66 84
Aide à domicile .....	05 63 42 10 06
Permanence : tous les lundis et jeudis de 14h	
à 17h Bât. ADMR	
<b>Infirmiers :</b>	
Bonnefoi Yvette .....	05 63 57 14 18
Fandos Cathy .....	06 07 19 58 83
Bouregaya Lahouaria ..	06 60 92 81 58
Boursier Damien .....	06 10 55 53 74

### OFFICE DE TOURISME

#### Envie de prendre l'air ? Rien de tel qu'une petite randonnée !

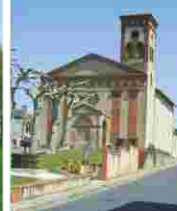
Vous n'avez pas besoin de partir loin pour vous faire plaisir. Nous comptons 27 randonnées d'une durée d'une heure à trois jours, sur le territoire de notre communauté d'agglomération. Nous vous invitons à vous balader dans le vignoble, en forêt ou sur nos plus belles collines. Nombreuses d'entre elles vous



proposent des détours vers des lacs, villages et sites incontournables.

Retrouvez les itinéraires en vente (0,50€ la fiche ou 5€ le pack de 24 fiches) dans nos bureaux d'accueil, ou en téléchargement gratuit sur notre site internet

[www.tourisme-vignoble-bastides.com](http://www.tourisme-vignoble-bastides.com)



## Conseil Municipal . . . .

# JOURNEE CITOYENNE DU 10 JUIN 2017

*La Municipalité largement appuyée par les enfants du C.M.J. a participé à l'organisation et la réalisation d'un geste citoyen sur notre commune sur le thème « la propreté de notre village ».*

Répartis en petits groupes accompagnés d'adultes, ils ont par un soleil abondant parcouru les rues et chemins afin d'y collecter les déchets laissés par certains indéclicats le long de nos routes les plus fréquentées.

**Les résultats ont été positifs** tant pour l'efficacité que pour remettre en mémoire les gestes de civilité à partager avec tous.

Nous pourrions rééditer cette journée en attirant une plus large participation de tous en l'associant à des actions pédagogiques et des partenaires concernés.

Lors de cette journée nous avons pu constater que le centre bourg était plutôt propre. Par contre on ne peut pas en dire autant de nos voies extérieures les plus fréquentées.



Nos remerciements vont aux habitants que nous encourageons à poursuivre leurs efforts, ainsi qu'à notre personnel communal dont la tâche est de veiller à cette propreté.

Nous remercions aussi la communauté d'agglomération et Trifyl pour leur aide précieuse.

*Les élus et le C.M.J.*

## DEVENEZ BENEVOLE !

- Vous avez entendu parler des services à la personne.
- Vous pensez que le maintien à domicile est essentiel pour la qualité de vie des personnes dépendantes.
- Vous constatez que les familles ont de plus en plus de besoins...

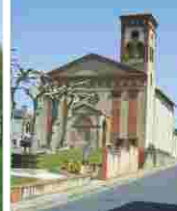
### APPORTEZ VOTRE SOUTIEN :

- Pour rendre visite aux familles
- Pour mettre en œuvre des actions pour aider les personnes

**Contacts pour plus d'informations :**  
ADMR BRENS-LAGRAVE  
460 route de Cadalen  
81600 BRENS  
Tél : 05 63 42 10 06  
Mail : [brens@fedes1.admr.org](mailto:brens@fedes1.admr.org)



# BRENS VILLAGE PROPRE



## ... Vie Locale

### COMMEMORATIONS

#### 19 MARS 1962

Le ciel n'était pas de la partie pour cette **commémoration de la signature de la fin de la guerre d'Algérie**.

Après 18 années de combats qui ont endeuillé plusieurs centaines de milliers de familles de part et d'autre de la Méditerranée, nous honorons la mémoire de tous les combattants de ce conflit. Il faut panser les plaies qui demeurent encore vives des deux côtés de la Méditerranée.

Le recueillement des personnes présentes, anciens combattants, porte-drapeaux, élus et citoyens brensols était profond. Merci à tous d'avoir répondu présents.



#### ARMISTICE DU 8 MAI 1945

A 11h le monument aux morts de Brens s'est animé avec la présence de nombreux Brensols, élus, anciens combattants, drapeaux et les jeunes élèves de l'école Marcel carrier.

**Le 8 mai 1945 est la victoire des nations alliées unies dans un même combat, et qui consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine.** Cette dernière grande guerre, du moins nous l'espérons, finissait enfin après beaucoup de souffrance partout en Europe et quelques 50 millions de morts. Notre pays s'est construit après 1945 sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie et préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

Après la pose des gerbes de fleurs, la Marseillaise fut entonnée par toute l'assemblée et les jeunes de notre école. Le verre de l'amitié fut servi à la Mairie.



### JARDINAGE : L'été arrive... on reparle du PAILLAGE

Au jardin, qu'il soit potager, fruitier ou d'ornement, le soleil et le vent dessèchent le sol superficiel, les arrosages et les pluies le tassent.

Des solutions existent certes ; binages, griffages, arrosages... mais dans la nature, en forêt ou dans les prairies c'est l'accumulation de matières organiques « tombées et accumulées » qui protègent et fertilisent le sol en se décomposant.

Nous pouvons copier la nature en pratiquant le paillage dans nos jardins dès que le sol est réchauffé et propre en le couvrant avec différents matériaux produits par le jardin comme :

- tontes de gazon fraîches (pas plus de 5 cm) ou sèches (10 à 15 cm)
- herbes binées (idem). Ces 2 matériaux sont à renouveler fréquemment

- feuilles mortes (8 à 10 cm)
- broyat de tailles de haies (8 à 12 cm)
- de la paille (10 cm)
- du compost (5 à 8 cm)
- du fumier pailleux (8 à 10 cm)

Attention aux jeunes plantes et au collet de certains végétaux.

Le paillage peut aussi protéger le sol des jardinières et là il est possible de remplacer les paillages venant du jardin par des matériaux plus décoratifs comme :

- écorces de pin (5 cm)
- paillettes de lin ou de chanvre (5 cm).

Dans certains cas vous pourrez mettre en place des « paillages » minéraux durables et décoratifs sur 10 à 15 cm, mais non fertilisants.

Dans les conversations il est souvent reproché aux paillages d'héberger de nombreux « animaux ». Oui c'est vrai le paillage sert de refuge à une partie de la faune du jardin : des « nuisibles » qui concurrencent le jardinier et des « utiles » comme des prédateurs, des parasitoïdes qui se nourrissent des précédents et des recycleurs qui transforment les matières organiques issues du jardin.

Le paillage va donc limiter les travaux superficiels du sol, réduire les arrosages, limiter la pousse des adventices (mauvaises herbes) annuelles et bisannuelles.

Bon jardinage

**Bernard HUET**

Association les Amis du Jardin  
Gaillac - Graulhet





Vie Locale . . . .

## BRENS VILLAGE ETAPE DES ENTREPRISES —

**Essai transformé pour la deuxième édition de Brens Village Etape des Entreprises et des Réseaux en Occitanie !**

**2ème Edition**

**BRENS VILLAGE ETAPE DES ENTREPRISES ET DES RESEAUX EN OCCITANIE**

**20 AVRIL 2017**

**Espace Socio Culturel Route de Cadalen 81600 BRENS**

Sous le parrainage de Laurent Cabrol

Le jeudi 20 avril 2017, l'antenne tarnaise CDE81 du Club des Dirigeants d'Entreprises Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon organisait en partenariat avec la commune de Brens et la nouvelle agglomération la seconde édition de « Brens Village Etape des Entreprises et des Réseaux en Occitanie ».

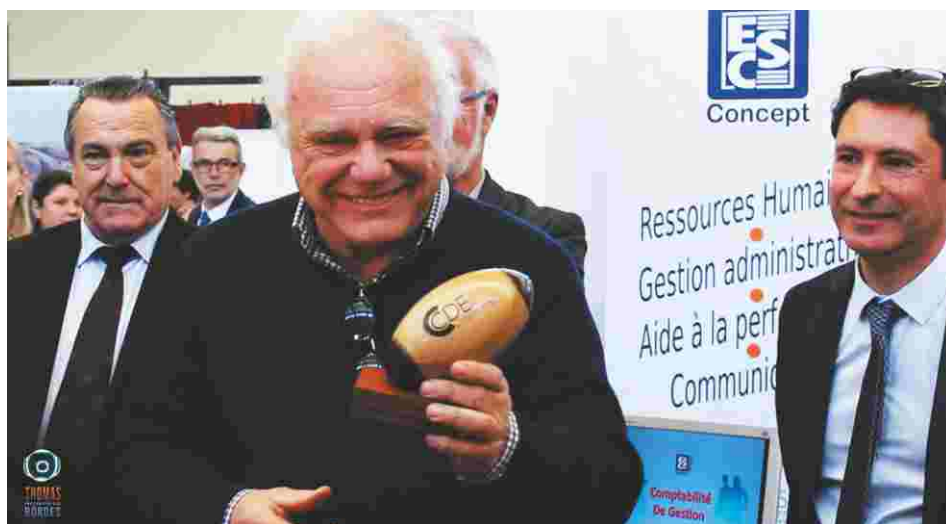
**Une journée réussie avec une centaine de stands** composés d'activités diverses et de dirigeants heureux de pouvoir promouvoir leurs enseignes auprès du grand public et de tisser entre eux des liens d'affaires. **C'est donc plus de 200 entreprises et pas moins de dix réseaux** dont Ecoter, Cesi Alumni, Femme chef d'entreprises, Le club les mêlées, Les Clubs Ricochen, les MFR avec INEOPOLE, les CDE82, CDE31, CDE11 et les Chambres consulaires avec la CCI du Tarn et la CMA du Tarn qui ont pu échanger et participer sous les projecteurs des caméras et photographes du CDE, le tout animé par Gérard Brière.

La thématique retenue du « bien-être et de la performance dans l'entreprise » permettait le déroulement en public (une première en

France) de **trois temps de tables rondes** sous la baguette d'Olivier Richard dirigeant de VAKOM Albi avec une quarantaine de participants installés dans le décor feutré mis à disposition par les meubles Jean-Pierre DELMAS à Gaillac. La restitution des réflexions sous forme de fresque a été l'œuvre de la designer de Castres Agnès BUSCHAUD.

**Une inauguration à onze heures en présence des élus du territoire et de dix ambassadeurs** donnait lieu à quelques temps forts entre les prises de parole des uns et des autres et le

trophée ballon de rugby en bois « logoté » CDE offert par l'audois Pierre Armengaud, ébéniste d'Art actuellement présent sur France 3 dans l'émission « Qui prendra la Suite ? » au président du club de rugby de Mazamet et parrain de cette édition **le journaliste et écrivain Laurent Cabrol**. Celui-ci, arrivé directement de sa matinale sur Europe 1 se déroulant à Paris, entraînait l'organisation vers la visite des stands avec un arrêt tout particulier au comptoir de Nathalie Vayssette et Audrey Vaissière des domaines







# — BRENS VILLAGE ETAPE DES ENTREPRISES

éponymes qui offraient à l'ensemble de l'assemblée une dégustation de leurs vins de Gaillac. La Radio Air d'autan diffusait son journal quotidien dans les conditions du direct avec une table de convives composée de dirigeants et d'élus. **180 repas étaient servis dans la foulée par le BTCASC, partenaire efficace.**

La journée s'achevait par une soirée réseautage servie par Steph And Co traiteur à ALBI où Aurélien Fauches pour l'agence événementielle Modularium remettait le trophée CDE en bronze réalisé par l'artiste tarnais David Malgouyres au président du CDE81. Ainsi, c'est Emilienne Marty, Coach indépendante à Lavaur qui recevait des mains du président du jury et maire de Brens Michel Terral la récompense consacrant le stand illustrant le mieux la thématique. Un forum plein d'échanges fructueux pour l'économie de nos territoires.



## Vers la pérennisation de cet événement

Depuis deux ans, le Club des Dirigeants d'Entreprises Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon fait du carrefour des entreprises de Brens son événement principal et ça pourrait bien continuer si l'on en croit son vice-président Jean-Marc Salvador : « la commune de Brens est située en plein cœur de la nouvelle région, et au carrefour de deux axes routiers importants Toulouse/Albi/Rodez et Montauban/Gaillac/Graulhet/Castres. Cela est un atout de développement considérable pour ce territoire, une aubaine qu'il ne faut pas négliger. Le label attribué à BRENS « Village Étape » il y a trois ans doit servir de levier à la dynamique et de porte ouverte sur l'économie du territoire ».

A Brens, on n'a pas le Capitole de Toulouse ou la cathédrale d'Albi mais on a des idées alors pourquoi pas le tourisme d'affaires...

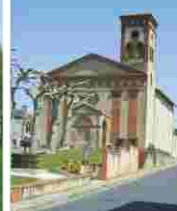
Selon le président du CDE81 qui reprend, « si les pouvoirs publics, commune, agglomération, département, région nous apportent leurs soutiens tout comme les chambres consulaires pour porter ce projet, il y a de forte chance que grâce aux synergies, Brens devienne le temps d'une journée par an la capitale régionale des affaires Occitanes ».

## Vague Océane

Avec elle  
Dans le mirage  
De ses yeux  
L'évanescence  
De ses cheveux

Le silence  
De la parole  
Inutile  
Illumine  
La pénombre  
Furtive  
Où sombrent  
Des vagues  
Océanes

**Alain Soriano**



### Le centre de loisirs sera ouvert en juillet

Soucieux de répondre aux attentes des nombreux parents qui se sont exprimés lors d'un sondage réalisé en novembre 2016, les élus de la commune de Brens et les membres de l'association Récréa'Brens ont le plaisir d'annoncer que **le centre de loisirs sera en mesure d'accueillir les enfants durant le mois de juillet (du lundi 10 au vendredi 28).**

Les bénévoles et l'équipe d'animation ont tenu une permanence au centre de loisirs début juin pour prendre en charge les inscriptions. Pour les retardataires, vous pouvez vous rapprocher du centre en appelant le 05.63.57.23.38.

Nous vous rappelons que le centre de loisirs existe grâce à des parents bénévoles ; si vous souhaitez faire partie de ce collectif de bénévoles, n'hésitez pas à en parler aux membres de l'équipe d'animation qui vous mettront en contact avec nous.

*Les bénévoles et l'équipe d'animation de Récréa'Brens*



### U.S. BRENSOLE : d'une saison à l'autre

Pas de trophée pour la saison qui vient de s'achever, mais **des félicitations à nos 204 licenciés.** Ils ont une fois de plus fièrement porté nos couleurs et le logo de Brens aux quatre coins du département et de la Région Occitanie.

Nos séniors échouent pour deux petits points dans la quête d'une nouvelle

montée. Partie sera remise l'an prochain avec un groupe plus aguerri.

**L'école de foot a poursuivi son développement** autour d'éducateurs structurés et formés. Elle rivalise aujourd'hui à l'image de nos U11 avec les meilleures écuries départementales.

La saison 2017-2018 s'annonce riche : toutes les catégories des U6 aux U17 seront représentées et seront compétitives. Le projet sportif de l'US Brens reste

un projet résolument tourné vers la jeunesse, vers les enfants.

Continuons à pratiquer un football pour tous, gardons cette confiance et cette unité qui nous fera encore grandir.

**Tu es désireux de rejoindre le club ? N'attends pas le mois de septembre prochain, prends contact dès aujourd'hui avec un de nos éducateurs ou dirigeants, l'essai est gratuit. Contact au 07.89.54.61.93**



Gilles PASTRE, Pierre-Jean CAMINADE, Julien RAISONNET, Claire LEBRAS, Florian ACHILLI, Aurélien VIARD, Céline NURIT éducateurs U7 et U9 de l'U.S. Brens



## ... Vie Associative

# Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol

## LE PATRIMOINE QU'ES AQUO ? (suite)

Le patrimoine comprend également les traditions, les expressions vivantes, l'art. Qu'il vienne d'une ville ou d'un village, à l'autre bout du monde, le patrimoine a été transmis de génération en génération.

Nous sommes les héritiers du passé mais aussi des pratiques rurales et urbaines contemporaines.

Le patrimoine culturel est reconnu comme tel par des groupes et des individus qui le créent, l'entretiennent et le transmettent. C'est ce que nous faisons à Brens et dans toute la France.

- Connaissez-vous la différence entre un vitrail gothique et un vitrail roman ?
- Comment reconnaître un vrai biscuit LU ?
- Pourquoi les enveloppes sont-elles timbrées ?
- Pourquoi les cyprès sont-ils présents dans les cimetières ?
- Pourquoi les Rugbymen sont-ils appelés les rouges et noirs ?

Pour avoir les réponses venez nous rencontrer ou téléphonez au 06 30 81 20 21

## SORTIE CULTURELLE



L'Association en visite à **Marzens au centre Bouddhiste** a reçu un accueil chaleureux : visite du château, explication du mot « Bouddha » qui désigne un être éveillé du sommeil de l'ignorance et voit les choses dans la réalité, conférence de 2h suivie d'une méditation. Nous en sommes ressortis détendus, avec une connaissance plus approfondie sur le Bouddhisme. Dans un grand parc, à l'ombre, 3

grandes tables nous attendaient pour un déjeuner végétarien. Une matinée sous le signe de la détente !

Aménagé dans un bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans des salles médiévales voûtées nous étions au **musée du pastel à Magrin** pour terminer notre journée. L'actuel propriétaire remet le séchoir à cocagnes, le moulin. Quel courage pour arriver à reconstituer ce que nous ne devons pas oublier !

Le jardin nous a permis d'admirer les fleurs du pastel. Au milieu de l'Isatis, nous étions des fleurs parmi le bleu. La journée s'est terminée comme toujours par un goûter et sur la discussion de nos ressentis.



**JOURNEES  
DU PATRIMOINE  
16 septembre 2017**

**Inauguration de la  
chapelle du  
cimetière**

en fin d'après-midi

Un groupe folklorique avec sa musique traditionnelle vous replongera dans votre enfance

Clôture de la journée par un

**Apéritif-dîatoire**

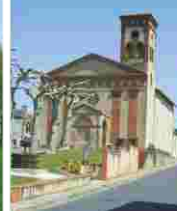
autour duquel les Brensols se retrouveront.

**Venez nombreux !**

En cas de mauvais temps, replis à l'E.S.C.

# VIDE-GRENIERS - Dimanche 27 août

Pour s'inscrire : 06 30 81 20 21



## Vie Associative . . . .

### Les Jardins de la Forme GV

Nous arrivons à la fin de la saison et pensons déjà à la rentrée prochaine.

**Reprise  
des cours de gym le  
lundi 11 septembre 2017.**

La semaine portes ouvertes, nous a donné l'occasion de faire découvrir à nos adhérentes un nouveau cours de PILATES, qui a été très apprécié par toutes, pour la compétence et le professionnalisme de Marion la professeuse. Devant l'enthousiasme des adhérentes, et afin d'en faire profiter un plus large public brensol, nous avons décidé de mettre en place dès la rentrée un cours supplémentaire de Pilates, le lundi matin.

**Profitez de la  
semaine portes ouvertes  
du 11 au 16 septembre**

(gratuit et sans engagement) pour découvrir ou redécouvrir nos cours de gym :

LUNDI PILATES 11h - 12h  
LUNDI GYM DOUCE 17h30 - 18h30  
LUNDI GYM RENFORCEE 18h30 - 19h30  
JEUDI GYM RENFORCEE 18h30 - 19h30

**Pour tout renseignement, envoyer un mail à**

**lesjardinsdelaforme@orange.fr  
ou téléphonez au 05.63.57.94.24 ou  
06.62.92.95.80**

**Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire à l'avance.**

Bonnes vacances



## ARTS ET LOISIRS BRENSOLS

### « 4<sup>e</sup> Bourse Loisirs Créatifs »

Elle s'est tenue à Brens le 19 mars 2017 à l'E.S.C.

**Cette manifestation a remporté un vif un succès.** Une foule nombreuse a sillonné les allées des stands, qui présentaient différents articles en rapport aux loisirs créatifs.

**Une tombola** avec tous les lots gagnants a séduit les participants, plus de 250 bijoux de sacs ont été fabriqués par les adhérentes de l'association à cette occasion. Ces bijoux ont été appréciés par le public tout au long de cette journée ensoleillée.



Cafés, viennoiseries, gâteaux, crêpes, boissons et sandwiches ont sustenté beaucoup de monde. Le « bar » a assuré sa prestation.

**Plusieurs ateliers étaient sur place pour initier les curieux** intéressés à nos différentes techniques réalisées tout au long de l'année grâce à l'encadrement de nos animatrices.



Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Madame Forbras, qui a tenu un stand avec une démonstration de vannerie.**

Merci à toutes les personnes, visiteurs ou acteurs qui ont contribué à ce que cette journée soit une réussite. « Convivialité et Partage » ont été les mots clefs de cet événement.

Pour information, après l'arrêt estival,

**les activités de l'association reprendront à partir du 12 septembre 2017 à la maison des associations.**



## FOIRE A LA COUTURIERE

**Dimanche 15 octobre 2017 - E.S.C. BRENS**

Vous pouvez déjà vous inscrire auprès de Madame Mostardi au 06-70-98-98-70 si vous souhaitez exposer.



## ... Vie Associative

### Les Soins Infirmiers à Domicile

Le service s'adresse :

- aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes ;
- aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ;
- aux personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques.

La demande d'entrée dans le service doit être faite auprès de l'Association ADMR gestionnaire du service. L'entrée dans le service s'effectue sur prescription médicale. Votre demande fera l'objet dans un premier temps d'une inscription sur la liste d'attente. En effet, une place doit se libérer pour accepter l'entrée d'un nouvel usager.

La caisse d'assurance maladie ou l'aide médicale (pour les non assurés sociaux) qui prend en charge l'intervention à 100%. La personne prise en charge n'a pas à faire l'avance des frais.

La fréquence et la durée des interventions auprès des malades varient en fonction des besoins. Le service fonctionne sept jours sur sept.

Les aides-soignants(es) ont les soins d'hygiène générale et les concours nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie (sauf ceux relevant des aides à domicile).

### L'Equipe Spécialisée Alzheimer

Ce service s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés à des stades légers à modérés de la maladie, service pouvant participer au recul de la perte d'autonomie du patient atteint de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Son but est le renforcement de l'offre



### L'association SSIAD ADMR gère 3 services

de service pour favoriser le maintien d'une vie à domicile en :

- optimisant les capacités restantes et atténuer les troubles du comportement,
- maintenant voire en améliorant l'état de santé, le bien-être et la qualité de vie du patient et de son entourage,
- proposant une approche thérapeutique non médicamenteuse,
- valorisant l'action et le rôle de l'aidant,
- en conseillant l'aidant et la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer sur l'aménagement du domicile,
- permettant une véritable alternative à l'institutionnalisation et donner la liberté de choisir à domicile.

L'entrée dans le service s'effectue sur prescription médicale. La prestation est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie sans avance de frais pour l'assuré. Actuellement nous avons une liste d'attente de 3 mois.

Le déroulement de la prestation : 15 séances de soins de réhabilitation à domicile limitées dans le temps visant à améliorer l'autonomie de la personne dans les activités de la vie quotidienne. Il est également un volet « formation » des aidants. Ces séances sont assurées par des Assistantes en Soins en Gérontologie. Le renouvellement de séances est possible en respectant le délai d'un an.

### L'accueil de jour

Ce service s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. La maison est à

Gaillac, avenue Dom Vayssette.

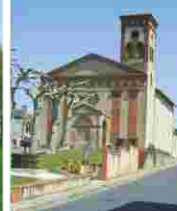
Les objectifs du service :

- participer à des activités collectives pour maintenir son autonomie et ses capacités,
  - sortir du confinement du domicile dans lequel la personne qui a des troubles cognitifs est souvent placée, et lui permettre de restaurer l'image de soi,
  - valoriser les potentialités de chacun,
  - favoriser des temps de repos et de plaisir.
- L'accueil à la journée permet notamment de :
- résoudre un problème de santé ponctuel d'un aidant,
  - soulager les familles en leur permettant un temps de répit quelques heures dans la journée en ayant une parfaite tranquillité sur les conditions de prise en charge et de sécurité,
  - favoriser les rencontres entre familles,
  - Faire la transition entre le domicile et une possibilité d'entrée en établissement.

L'admission fait l'objet d'un enregistrement par le service. L'admission nécessite une visite de la structure par le futur usager ainsi qu'un certificat médical.

Une partie du coût est prise en charge par l'assurance maladie. Une autre partie est prise en charge par l'usager qui peut avoir une aide du département par l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Pour plus d'information contacter le 05 63 57 66 84



## Vie Associative . . . .

### MISS PAYS DU PASTEL

# Election Miss Pays du Pastel



*L'Association BTCASC a organisé le 20 mai 2017 l'élection de Miss Pays du Pastel.*

Un très beau spectacle concocté par le comité des Miss de Midi-Pyrénées avec la chanteuse FANNY, issue de la comédie musicale du roi soleil avec un répertoire allant de Barbara à Céline Dion et une voix exceptionnelle. L'école de Nathalie Paz, Accor'danse, nous a fait de très belles prestations de haut niveau, tant par la chorégraphie que l'évolution des élèves sur scène !

Après de longues délibérations et un vote très serré pour départager les candidates Miss Pastel, ont été élues :

**MISS PASTEL 2017 : Maurine PIERNAS de Pamiers**

**1<sup>re</sup> dauphine : Manon TRENZA de St- Gauzens**

**2<sup>e</sup> dauphine : Ilona TRICHARD de St-Juéry**

Ces jeunes filles sont en route pour l'élection de Miss Midi-Pyrénées du 6 octobre.

De l'avis de tous, le public a passé une belle soirée.

**Retrouvez-nous aux marchés nocturnes sur la place du village les 20 juillet et 17 août. Ils seront l'occasion de découvrir les produits du terroir et passer un moment en toute convivialité.**

## GENERATIONS MOUVEMENT

Voilà un semestre presque fini.

Après les fêtes de Pâques et les bonnes omelettes sucrées pour les joueurs de cartes et les marcheurs, **nous avons fait la sortie d'un jour à Gondrin** dans le Gers. Le car était plein : 60 personnes.

Nous avons assisté à la fabrication de la croustade Gasconne. Puis nous sommes allés au restaurant Le Pardailan où nous avons eu un repas formidable avec animations : le fils de PIROULET nous a raconté des blagues et une chanteuse superbe nous a ravis. Enfin une super ambiance, tout le monde était content.

Fin juin c'est l'arrêt des cartes et de la marche. **La reprise des cartes sera le 18 septembre et celle de la marche le 19 septembre.**

Bonnes vacances à tous.



... Vie Associative



## 3<sup>e</sup> JOURNEES POLYNESIENNES

Organisées par TAO'A NO TAHITI et FARE'ANA

2-3-4 JUN 2017 - BRENS - E.S.C.

L'association Tao'a No Tahiti en partenariat avec Fare'Ana, adressent ses vifs remerciements aux participants des dernières Journées Polynésiennes de Brens.

Tout d'abord, Maururu roa, **un Grand Merci aux bénévoles** (Vito, Maua, Valou, Christophe, Marieline, Jean-Marc, Marianne, Olivia, Sarah, Edith, Caro, Annie, Daniel, Cathy et Yves) qui ont assuré un travail de Titan tout au long de ces journées.

**Merci aux exposants**, Michaël de Reva Nui, Krystel de Krystel Créations Tahiti, et Joël de Produit du Pacifique, **ainsi qu'à nos 2 tatoueurs**, Chris de Enanapacifictattoo et Moana de Maori Spain Tattoo.

**Merci à la mairie de Brens** et son maire Monsieur Terral, **au CAB et à la Communauté d'Agglomération** (Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère-Grésigne-Pays Salvagnacois) pour la logistique.

Bien entendu, **merci au public** qui s'est déplacé malgré le mauvais temps, pour assister aux magnifiques spectacles de la célèbre troupe Hei Show Tamure de Heilani Tama qui nous a encore plus régalez cette année (aux dires des convives) que l'an dernier où c'était déjà superbe.

Rendons hommage à la dorénavant bien établie école de danse Hura Here de Hereiti pour son émancipation réussie et à laquelle nous tenons à souhaiter une bonne route et beaucoup de succès pour les prochaines années.

Association TAO'A NO TAHITI 09.77.80.14.20 - [facebook.com/AssociationTAOANOTAHITI](https://facebook.com/AssociationTAOANOTAHITI)

## A VOS AGENDAS

### JUILLET

Judi 13	E.S.C. ou village	Repas et bal du 14 juillet C.A.B. (limité à 300 personnes)		Soirée
Judi 20	Village	Marché gourmand	B.T.C.A.S.C.	18h30

### AOÛT

Judi 17	Village	Marché gourmand	B.T.C.A.S.C.	18h30
Dimanche 27	Village	Vide-greniers	Patrimoine Brens.	Journée

### SEPTEMBRE

Samedi 16	Chapelle E.S.C.	Inauguration chapelle et repas	Patrimoine Brens.	Journée Soirée
Mercredi 20 et Jeudi 21 et Vendredi 22	E.S.C. et Maison Assoc.	Assemblée générale des Villages Etapes	Mairie	Journée Journée
Samedi 23 et Soirées	E.S.C. ou		Journée Fête des Vendanges C.A.B.	
Dimanche 24	Village	(bals, repas, vide-grenier)		

# Juillet - Août - Septembre



Conception © L'Agence 13017

## PORTONS FIÈREMENT LES COULEURS DE NOTRE VILLAGE !

### ACCUEIL · COMMERCES · SERVICES

NOUS BÉNÉFICIONS D'UN CADRE AUX MULTIPLES ATOUTS.  
ALORS FAISONS-LE SAVOIR !

DEPUIS PLUS DE 20 ANS,  
la Fédération française des Villages étapes s'engage pour la sauvegarde  
des commerces et services ruraux et pour la promotion de l'art de vivre à la française !

Lors des longs trajets, un Village étape propose une alternative aux aires de services  
pour les usagers de la route à la fois plus humaine et aussi éco-responsable.  
Idéal pour associer pause détente et découverte.

Les vacances commencent  
dès que vous prenez la route !

Vous aussi, lors de vos trajets, choisissez  
de vous arrêter dans un Village étape.

Demandez la carte du réseau  
sur [WWW.VILLAGE-ETAPE.FR](http://WWW.VILLAGE-ETAPE.FR)  
ou auprès de votre commune  
(mairie, office de tourisme  
ou chez vos commerçants)



## QU'EST-CE QU'UN VILLAGE ÉTAPE ?

1

dispose d'une offre  
de commerces et de services  
complète et d'équipements  
publics adaptés.

2

propose un accueil chaleureux  
par des professionnels locaux  
dans un cadre champêtre  
à la vie locale animée !

3

a une population inférieure à  
5 000 habitants et est proche  
d'une route à grande circulation  
gratuite (max 5 min ou 5km).

### DEVENEZ AMBASSADEUR DE VOTRE COMMUNE

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS,  
REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX,  
PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS AVEC #Villageétape



[WWW.VILLAGE-ETAPE.FR](http://WWW.VILLAGE-ETAPE.FR)